

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'AFPJ
Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery
pour l'exercice comptable 2019

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et en raison du confinement de la population lié à l'épidémie COVID-19, nous avons réceptionné les comptes 2019 le 28 mars 2020 et procédé à leur vérification par voie électronique auprès de M. Gérard Bühlmann, trésorier, et de Mme Anne Meier, secrétaire-comptable.

Le bilan initial, les soldes des caisses et des comptes Postfinance et bancaires ainsi que les comptes de régulation ont été vérifiés. Nous avons aussi pointé par sondage quelques factures. Nous avons reçu toutes les explications nécessaires en réponse à nos questions.

Le compte pertes et profits présente un bénéfice de **CHF 2'277.90**, après attribution d'un montant de CHF 5'000.– aux réserves et fonds, et le bilan final un capital de **CHF 37'945.34**.

L'exercice 2019 est marqué par les effets de la reprise du Petit Navire par la Commune de Jouxens-Mézery au 1^{er} août 2018, l'essai non abouti de fonder un chœur pour enfant ainsi que le développement d'un dispositif d'accueil d'urgence au sein de la structure d'Amadou.

Au niveau du modèle économique, 2 activités actuellement, financent 4 autres activités dont certaines sont à but social ; quant à la structure Amadou, celle-ci reçoit le soutien de la commune de Prilly ainsi que celui de la FAJE et de l'Etat de Vaud pour l'accueil d'urgence.

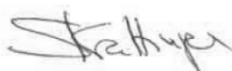
En raison des changements précités, nous avons, cette année, à nouveau choisi d'examiner les comptes du Jardin d'enfants Amadou. Pour Amadou, subventionné par la Commune de Prilly, nous constatons une stabilisation de l'écolage en 2019 à environ CHF 95'000.– grâce à une hausse du barème au 1^{er} août 2018. L'ouverture en août 2019 d'un dispositif d'accueil d'urgence au sein de la structure avec un soutien pérenne par des subventions de la FAJE et de l'Etat de Vaud vient diversifier et consolider l'activité de cette structure. Compte tenu de cette nouvelle activité la subvention de la commune de Prilly se réduit de CHF 116'000.– en 2018 à CHF 70'000.– en 2019.

À la suite de la réduction du nombre de services en 2018, la différence entre les produits et les charges au niveau central augmente de CHF 250.– par service entre 2017 et 2019 ; cette évolution des charges reste supportable pour l'association. Pour autant, la charge totale d'environ CHF 890.– par service est importante pour certains d'entre eux.

En termes de gestion, nous avons pris connaissance de la répartition des compétences au niveau de l'association et nous nous sommes assurés des suppléances prévues au niveau des postes clefs. Nous nous sommes aussi enquis de l'état d'avancement des travaux au niveau de la réfection des canalisations de Château 1 par le service des domaines de la commune de Prilly.

Au vu de ce qui précède, nous relevons que la comptabilité est tenue avec soin et précision et nous remercions Monsieur Gérard Bühlmann, trésorier, et Madame Anne Meier, secrétaire, pour la qualité du travail accompli. Nous profitons aussi de remercier les communes de Prilly et Jouxens-Mézery de leur précieux soutien, ainsi que la Loterie romande qui a versé CHF 8'000.– en 2019. Et, nous tenons encore à exprimer notre reconnaissance pour tout le travail fourni durant cette année à tout le personnel et tous les bénévoles de l'Association.

En conclusion, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2019 et d'en donner décharge au Comité.



Sylvie Krattinger Boudjelta
Vérificatrice chargée du rapport



Annette Jacquin
Vérificatrice



Yves Nicolet
Vérificateur suppléant